

Un premier dossier « toxique » pour le maire

Un couple de la Bouttonnière a découvert du cyanure et des hydrocarbures dans son jardin. Mardi, ils ont été reçus à la mairie avec une délégation d'habitants du quartier.

Reportage

C'est une de ces mauvaises surprises dont on se passerait bien quand on loue une maison avec jardin. En novembre dernier, Marie et Thomas emménagent en colocation avec Julie et Kévin dans une grande bâtisse en pierres au bout du chemin de la Bouttonnière. Une vue imprenable sur la baie du Mont-Saint-Michel.

« On a choisi la maison pour son grand jardin, raconte Thomas en montrant les limites de son terrain. On espérait faire un potager, planter des arbres fruitiers. Mais les voisins nous ont mis en garde, d'après eux, le sol était peut-être pollué. » Et pour cause : derrière une haute rangée d'arbres se cache une ancienne usine à gaz. Désaffectée dans les années 1960, puis vendue à la ville, le site ne « serait pas complètement dépollué ».

Des produits toxiques au-dessus des normes

« Cela nous inquiète, d'autant qu'on vit avec un enfant et qu'un autre est en route, murmure Marie en se touchant le ventre. On a demandé des comptes à notre propriétaire. Il n'avait pas l'air au courant mais il a accepté de prendre en charge l'analyse du sol. »

Bilan : 180 milligrammes d'hydrocarbures et 1,4 mg de cyanures par kg de terre, quand la norme internationale recommande une concentration en cyanures de moins d'1 mg/kg. « Et encore, ils n'ont pas cherché les autres polluants que l'on retrouve souvent autour de ce genre d'usine : plomb, arsenic, chrome... », lance Thomas scandalisé. « Le problème, ce n'est pas qu'on doive renoncer à notre potager mais qu'il n'y ait pas d'information sur la pollution du site », s'agace-t-il.



Les riverains du quartier de la Bouttonnière s'inquiètent de la présence de cyanure dans le sol en contrebas de l'ancienne usine à gaz. Secondé par le directeur des services techniques Max Hurel, le nouveau maire David Nicolas a écouté avec attention et répondu aux inquiétudes des habitants. Il promet de faire toute les analyses nécessaires.

Dans le voisinage, les habitants semblent ignorer la contamination des terrains entourant l'ancienne usine. Solidaires du couple, ils décident de former une délégation pour rencontrer le maire. « Il avait dit qu'une fois élu, les portes de la mairie seraient grandes ouvertes et que chaque habitant pourrait s'exprimer. On l'a pris au mot », s'amuse Marie-Hélène, une riveraine.

Le maire à l'écoute

Mardi après-midi, ils sont une dizaine à se présenter à la mairie. « Déjà une révolution ? Ca ne fait que deux

jours que je suis maire ! », plaisante David Nicolas en les recevant dans une petite salle. Le maire, peu au courant du dossier, écoute attentivement les inquiétudes de chacun. « A-t-on déjà fait des analyses sur le site de l'usine ? », demande-t-il à Max Hurel, le directeur des services techniques de la ville, qui confirme, à la surprise générale. Des analyses avaient bien été réalisées sur le site en 2010, à l'initiative de la mairie. Elles avaient conclu à la présence de cyanures, d'hydrocarbures et d'autres métaux « dans des teneurs anormales ». La mairie avait alors à l'époque deman-

dé un devis pour analyser les sols autour du site, estimé à 5000 euros. Devis qui n'a jamais été concrétisé.

« Une analyse du sol, de l'air et de l'eau du quartier me paraît indispensable », déclare le maire en direction de Max Hurel. « Une étude est bien sûr nécessaire mais une dépollution des sols demande beaucoup de moyens, prévient le directeur des services. Cela ne pourra pas se faire en quelques jours. »

Laura BURATTI.